— CNCEP Gestitres (aff 50) ;
— Natexis Banques populaires (aff 61) ;
— Ixis Investor Services (aff 22).

Forme des actions nouvelles résultant de l'attribution gratuite. — Les actions nouvelles seront nominatives ou au porteur au choix des souscripteurs.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-4 du Code monétaire et financier et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

— chez l'émetteur pour les titres nominatifs purs et pour ceux qui le désirent, chez l'intermédiaire habilité de leur choix, pour les titres nominatifs administrés ;

— chez l'intermédiaire habilité de leur choix pour les titres au porteur.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires sont invités à prendre contact avec la société : Eurazeo, 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, tél. 01.44.15.01.11, fax. 01.47.66.84.41.

Bilan. — Les comptes sociaux et les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ont été publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 27 avril 2005 pages 8933 à 8959 et ont été approuvés par les actionnaires réunis en assemblée générale le 4 mai 2005, avec la modification suivante : la date de versement du dividende a été décalée du 9 au 12 mai 2005.

But de l'insertion. — La présente insertion est effectuée en vue de l'admission au Premier marché d'Euronext Paris, le 17 mai 2005, des 4 597 213 actions nouvelles émises suite à l'attribution gratuite de une action nouvelle pour dix actions anciennes détenues.

PATRICK SAYER,
Président du directoire.

88097

SANEF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 63 027 530,77 €.
Siège social : 100, avenue de Suffren, 75015 Paris.
632 050 019 R.C.S. Paris.

Additif aux notices légales publiées au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 11 mars 2005, pages 2617 et 2618, du 25 mars 2005, page 3752 et du 29 avril 2005, page 9437.

Prospectus. — Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers nº 05-136 le 9 mars 2005, composé d'un document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 10 février 2005 sous le nº I.05-018, d'une actualisation du document de base déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 février 2005 sous le nº D.04-1611-A01 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de la société au 100, avenue de Suffren, 75015 Paris, et sur son site Internet (www.sanef.com) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et auprès des établissements financiers introducteurs. Les termes définitifs de l'offre ont été rendus publics par voie de communiqué de presse en date du 23 mars 2005.

Objet de l'insertion. — La présente insertion est effectuée en vue de l'admission aux négociations sur le marché Eurolist by Euronext de 836 523 actions ordinaires Sanef nouvelles provenant d'une augmentation de capital réservée à certains salariés de Sanef et de certaines de ses filiales.

Le directeur général :
HENRI JANNET,
faisant élection de domicile au siège social de la société.

88258